

Compte rendu de séance

Séance du 6 Mai 2025

L' an 2025 et le 6 Mai à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle du conseil sous la présidence de
LEROUX Didier Maire

Présents : M. LEROUX Didier, Maire, Mmes : BELINGHERI Karine, COMPERE Céline, GEOFFROY Annie, HOCHART Elodie, MAHAUT Anaïs, NOEL Michèle, RAVALARD Gwénaelle, MM : BOURGUIGNON Julien, DELISEE Thierry, HOCHART Guy, LEROUGE Philippe, PESSIN Alexis

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : KULAS Patricia à Mme GEOFFROY Annie, POIDEVIN Maryse à M. DELISEE Thierry, MM : DETHIERE Bruno à Mme COMPERE Céline, INVERNIZZI Aymeric à Mme HOCHART Elodie, MAHE Jean-Yves à M. LEROUX Didier

Absent(s) : M. LEDRU Yannick

Nombre de membres

- Afférents au conseil municipal : 19
- Présents : 13

Date de la convocation : 30/04/2025

Date d'affichage : 30/04/2025

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture des Ardennes
le : 07/05/2025

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme HOCHART Elodie

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Constitution de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs) - 202516
Tarifs des manifestations 2025 - 202517
Convention Centre De Gestion des Ardennes – Missions temporaires et de remplacement - 202518
Création d'emplois saisonniers - été 2025 - 202519

Constitution de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs) **202516**

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI),
Sur proposition de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PROPOSE à Monsieur le directeur départemental des finances publiques, la liste de contribuables suivante pour désignation à la CCID :

- M. GERARD Denis
- M. KULAS Gunther
- M. ROBERT Marcel
- M. TADDEI André
- M. PERGENT Théo
- Mme GIPPON Danielle
- M. GANDOUIN Tony
- M. BISTON Philippe
- Mme MUSIEDLAK Philomène
- M. THOME Jean Pierre
- M. GALIMAD Damien
- M. GRIFFON Frédéric
- M. GAGNIERE Eric
- M. ARRESTINO Manuel
- Mme ARRESTINO Patricia
- M. LEROUX Adrien
- M. MARIE Nicolas
- M. ROBERT Philippe

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

Tarifs des manifestations 2025

202517

Après avoir entendu le rapport de Mme Elodie Hochart,
Considérant qu'il est nécessaire de fixer au préalable les tarifs des manifestations proposées pour l'année 2025,
en vue de leurs encaissements par la régie communale,
Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE les tarifs suivants :

-Evènement du 18 juillet : 2 € à partir de 12 ans

-Evènement du 23 août : 3 € à partir de 12 ans

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

Convention Centre De Gestion des Ardennes – Missions temporaires et de remplacement

202518

Après avoir entendu le rapport de Mme Gwénaelle Ravalard,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les différentes délibérations du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention « missions temporaires et de remplacement » avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale des Ardennes.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

Création d'emplois saisonniers - été 2025

202519

Après avoir entendu le rapport de Mme Gwénaelle Ravalard,

Vu l'article L332-23 disposition 2 du code général de la fonction publique qui précise que seul un contractuel peut être recruté sur ce type de poste car il s'agit d'un besoin saisonnier.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer :

- deux emplois d'adjoint d'animation à temps complet (35/35^e) rémunérés sur l'indice correspondant au premier échelon du premier grade (catégorie C) à partir du 1^{er} juillet 2025.

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux recrutements correspondants.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Complément de compte-rendu:

Séance levée à: 18:50

En mairie, le 07/05/2025
Le Maire
Didier LEROUX



La secrétaire de
séance
E. HOCHART